

Profil de poste de psychologue la Permanence d'Accès aux Soins de Santé

IDENTIFICATION DU SERVICE

La Permanence d'Accès aux Soins de Santé est rattachée au pôle SURPOG du Centre Hospitalier.

La PASS est un dispositif destiné à accueillir, orienter et accompagner dans les parcours de santé, toute personne majeure en situation de précarité et d'exclusion, présentant des difficultés dans l'accès aux soins somatiques.

L'équipe se compose de deux médecins, d'une assistante sociale, de deux infirmières et d'un psychologue.

IDENTIFICATION DU POSTE

Grade	Psychologue
Répertoire des métiers FPH	Famille : Social, éducatif, psychologie et culturel Sous-famille : Psychologie Code Rome : K1104 Code métier : 10P10
Affectation	Permanence d'Accès aux Soins de Santé – UF 5410
Autorité hiérarchique	• Directeur du Centre Hospitalier de Périgueux
Autorité fonctionnelle	• Chef de Pôle • Chef de Service par délégation du chef de Pôle
Relations fonctionnelles	• Services intra et extrahospitaliers • EMPP • Centre d'examens de santé CPAM • Centres d'addictologie • Centres d'hébergement d'urgence et d'insertion • Centres médico-sociaux et CCAS • Associations caritatives • Associations de bénévoles

ACTIVITES

Missions (finalités du poste)

- Evaluer la situation et les besoins de la personne et l'accompagner sur le plan psychologique au regard de ses difficultés d'accès au soin
- Intégrer l'ensemble des aspects de la personne et de l'ensemble des prises en charge dans l'accompagnement vers le soin
- Favoriser l'accès et/ou la continuité des soins

ACTIVITES PRINCIPALES

• Activité auprès des patients

- Aller au-devant des personnes pour réintroduire parole et écoute et maintenir le lien
- Identifier les besoins et les attentes de la personne
- Accompagner la personne à repérer ses difficultés et ce qui fait souffrance
- Aider la personne à articuler sa réalité à la réalité sociale
- Orienter et permettre l'accès aux dispositifs de soins
- Repérer et prendre en charge des situations critiques (risque de passage à l'acte suicidaire, pathologies psychiatriques, évènements de vie difficiles...)
- Proposer un soutien psychologique individuel à la demande du patient

• Activité auprès de l'entourage

- Accueillir et intégrer la demande des tiers

• Activité auprès des équipes intra hospitalières

- Participer à l'articulation des différentes interventions
- Favoriser la lisibilité du parcours de soin

• Activité auprès des équipes extra hospitalières

- Proposer des temps d'échange : porter un regard croisé l'accompagnement de la personne
- Favoriser l'élaboration de prises en soins coordonnées

• En direction des acteurs de première ligne

- Etre à l'écoute des observations des professionnels
- Interpeller et être interpellé sur des situations

• Activité d'information

- Information sur les pathologies et les problématiques psychiques
- Information sur l'ensemble des réponses possibles en santé mentale

COMPETENCES REQUISES

Diplôme	<ul style="list-style-type: none">• Master II en psychologie clinique et psychopathologie
Expériences	<ul style="list-style-type: none">• Expérience de la clinique• Expérience professionnelle en psychiatrie
Aptitudes requises	<ul style="list-style-type: none">• Ajuster les modes d'intervention en fonction de la personne et de son environnement• Adapter sa pratique professionnelle aux situations rencontrées• Faire preuve de souplesse et d'un sens de l'adaptation• Avoir le sens du travail collectif• Avoir le sens du relationnel• Faire preuve d'une écoute bienveillante• Etre autonome et savoir prendre des initiatives• Etre en capacité de réfléchir sur sa pratique / son implication personnelle• Avoir des aptitudes orales et écrites• Avoir un esprit d'analyse et de synthèse• Faire preuve de discrétion et respecter le secret professionnel

SPECIFICITES DU POSTE

- Travailler hors les murs : diversités des lieux d'intervention, interlocuteurs multiples, « aller vers » les personnes
- Avoir un cadre thérapeutique « mobile »
- Accueillir des situations complexes aux problématiques plurielles
- Activité transversale pluri et interdisciplinaire
- Soutenir sa fonction et adapter son discours

CONDITIONS D'EXERCICE

- Taux horaire hebdomadaire : 38h20
- 50% ETP
- Temps FIR inclus dans le temps de travail à hauteur de 33%